



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

REUNION PUBLIQUE DU 24 JANVIER – 18H30

Municipalité de COUCY

Réunion Publique Assainissement – 24 janvier 2025



ORDRE DU JOUR

- **Présentation de la tarification 2025**
- **Mise en place du prélèvement automatique**
- **Présentation du règlement du service**
- **Questions/réponses et sujets divers**



LA TARIFICATION



MODALITES DE CALCUL DU TARIF

Le tarif du M3 d'eau assainie se fonde sur plusieurs critères

➤ **Le Montant des travaux (à date)**

- Le montant des travaux est estimé à 3,4 M€

➤ **Le montant de l'emprunt à rembourser**

- Deux emprunts ont été souscrits pour un montant total de 0,850 M€ (à actualiser)

➤ **Les frais de fonctionnement**

- Energie pour alimenter les pompes, contrôles sanitaires obligatoires, entretien des pompes et de la station d'épuration...

➤ **La consommation d'eau par les habitants**

- Si la consommation diminue, le prix augmente



LES INCIDENCES SUR LES COÛTS DEPUIS LES ESTIMATIONS DE 2021

Plusieurs critères ont joué sur le montant de la charge financière :

➤ L'actualisation du coût des travaux

- Entre 2021 et aujourd'hui, le coût des travaux a augmenté de 15 %

➤ L'augmentation des prix de l'énergie

- Avec un surcoût de 10 à 15% sur les factures d'électricité

➤ L'augmentation du taux d'intérêt du livret A

- L'emprunt le plus long se fonde sur le taux du livret A
- Ce taux a été multiplié par 3 (1% en 2021 contre 3 % aujourd'hui), soit un surcoût de 10 000 € par an

En revanche, il n'y a pas eu de mauvaise surprise sur les travaux



TARIF A LA CONSOMMATION

En 2025, deux tarifs seront appliqués :

➤ **Pour ceux qui ne sont pas raccordés au 1^{er} janvier 2025**

- 1,30 € TTC (1 € HT) du M3 d'eau consommée
(= Tarif 2024)

➤ **Pour ceux qui sont raccordés au 1^{er} janvier 2025**

- 2,85 € TTC (2,5 € HT) du M3 d'eau consommée
- 55 € TTC (50 € HT) d'abonnement annuel



TARIF A LA CONSOMMATION

En 2026 et les années suivantes :

- **Il n'y aura plus qu'un seul tarif**
 - Tout le monde sera raccordé

- **Le tarif évoluera en fonction**
 - De la consommation de l'année précédente
 - Des coûts réels du service



LES AUTRES TARIFS

Nouveaux Raccordements :

➤ Boite de raccordement non existante :

- Prix des travaux réalisés plus une franchise de 2000 €. Ce montant ne tient pas compte des travaux à réaliser entre la boite de raccordement et le domaine privé

➤ Boite de raccordement existante :

- Forfait de 3500 €. Ce montant ne tient pas compte des travaux à réaliser entre la boite de raccordement et le domaine privé.



LES AUTRES TARIFS

➤ **Contrôle d'installation :**

- Un contrôle visuel d'installation, sans mise au jour des équipements enfouis, est facturé au prix de 150 €.
- Un contrôle visuel d'installation, avec mise au jour des équipements enfouis est facturé au prix d'intervention de l'entreprise chargée de la mise au jour, plus un forfait de 150 €.

➤ **Mise aux normes d'office d'un raccordement et interventions diverses :**

- La mise aux normes d'office d'un raccordement et toute intervention diverse, rendue nécessaire par un problème sur l'équipement individuel, sera facturée au prix du coût des travaux plus un forfait de 500 €.



LA MENSUALISATION



MISE EN PLACE DE LA MENSUALISATION

- **Démarche non obligatoire, mais conseillée :**
 - Permet de lisser la facture de l'assainissement sur l'année
- **Les documents à fournir :**
 - Un contrat de prélèvement
 - Une autorisation de prélèvement
 - Un RIB

**Ces documents sont à déposer à la
mairie avant le 15 février 2025**



LE CALENDRIER DE LA MENSUALISATION

➤ Nombre de mensualités :

- 10 mensualités de mars à décembre 2025 sur la base de la consommation 2024
- 1 régularisation en février 2026 qui se fonde sur la consommation réelle 2025

➤ Montant des mensualités :

- 10 % de la consommation de l'année N-1
- 10% de l'abonnement



LE CALENDRIER DE LA MENSUALISATION

2025												2026				
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
S	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10		R	M 1	M 2	M 3	

Solde de la facture 2024

Régularisation facture 2025



LE CALENDRIER DE LA MENSUALISATION

Exemple pour une consommation de 100 m³ d'eau en 2024

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
S	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M		R	M	M	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			1	2	3	
	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €		?				

Solde de la facture 2024

10 mensualités de 31 €

Régularisation en fonction de la consommation réelle 2025



LA REGLEMENTATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



CE QUI EST INTERDIT

(liste non exhaustive)



Lingettes



Déchets
Alimentaires



Huile à moteur



Médicaments



Tampons
serviettes
hygiéniques



Cotons-
tiges



Préservatifs

MATIÈRES SOLIDES

- Lingettes
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Préservatifs
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Petits jouets
- Lentilles de contact



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEUREUX

- Huile à moteur
- Peinture
- Médicaments
- Produits nettoyants

DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Résidus de table : graisse et os
- Huile de friture



CE QUI EST INTERDIT

(liste non exhaustive)



- **Le contenu des fosses étanches,**
- **L'effluent des fosses septiques et fosse toutes eaux,**
- **Les ordures ménagères, même après broyage,**
- **Des liquides inflammables ou toxiques,**
- **La litière des animaux (Chat, lapin...)**
- **Des hydrocarbures, Des acides et bases concentrées,**
- **Des cyanures, sulfures,**
- **Des produits encrassant (boues, sables, gravats, cendres, cellulose, colle, goudrons, plâtre...)**
- **L'eau des piscines**



CE QUI EST INTERDIT

(liste non exhaustive)



- **Brancher ses gouttières d'eau sur le réseau**
- **Se raccorder sur la boîte de raccordement du voisin**
- **Se raccorder sans autorisation**



LE REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

DEPARTEMENT
DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT
ET CANTON
DE RETHEL

COMMUNE
DE COUCY



Version du 20 janvier 2025

REGLEMENT D'APPLICATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNE DE COUCY

Objet du règlement :

L'objet du présent règlement est de définir les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux usées dans les réseaux d'assainissement et l'usage qui doit être fait de la station d'épuration de la Commune de Coucy afin que soient préservés l'hygiène publique, le milieu récepteur et l'environnement. Il définit les droits et les obligations mutuelles de la Collectivité en charge du service public d'assainissement collectif d'une part et de ses usagers d'autre part. Ce règlement est soumis à

Consultable en mairie ou sur le site internet de la
commune

Municipalité de COUCY

Réunion Publique Assainissement – 24 janvier 2025



ET SI NOUS PARLIONS COMPOSTEURS...

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous, quels que soient les volumes et l'activité des producteurs.



LES COMPOSTEURS VOUS ATTENDENT

- ▶ 2 Composteurs collectifs sont arrivés à COUCY :
- ▶ Rue du Général LECLERC à Coucy 2 :





LES COMPOSTEURS VOUS ATTENDENT

- ▶ 2 Composteurs collectifs sont arrivés à COUCY :
- ▶ Place de la salle des Fêtes à Coucy 1 :





3 COMPARTIMENTS





3 COMPARTIMENTS

**Copeaux de bois
pour recouvrir**



**Grilles pour éviter la
présence de
rongeurs**





LES DECHETS ACCEPTES



Coquilles
d'œufs broyés



Sachets de thés,
marcs de café et filtres



Restes de repas
d'origine végétale
(hors viande et sauce)



Épluchures et morceaux
de fruits et légumes*



Morceaux de pain
(avec parcimonie)



Rouleaux cartonnés



Coques de fruits secs
(noisettes, noix, pistaches,
cacahuètes, ...)



Agrumes*
(avec parcimonie)

© VALODEA



LES DECHETS REFUSES



Viandes et os



Poissons et arêtes



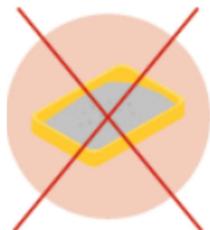
Fruits de mer



Poussières et cendres



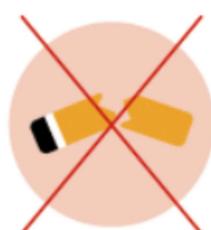
Fromages
et laitages



Litière



Sacs plastiques
(même biodégradables)



Mégots de cigarettes



Couches et lingettes



Huile, sauce, graisse,
jus, vinaigrette

© VALODEA



Déchets de jardin
y compris
fleurs fanées

COUCY

Réunion Publique Assainissement – 24 janvier 2025



COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Vous pouvez aussi acheter un composteur individuel auprès de la communauté de communes du Pays Rethelois :

Tarifs :

- **400 litres : 30 €**
- **600 litres : 35 €**



Merci pour votre attention

Municipalité de COUCY

Réunion Publique Assainissement – 24 janvier 2025